

**LE RECTEUR  
DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE  
ET LE DOYEN  
DE LA FACULTÉ DE DROIT**

ont le profond regret de faire part  
du décès de

**Monsieur  
Charles-Albert  
MORAND**

*Professeur honoraire  
de la Faculté de droit*

Nos sincères condoléances et toute  
notre sympathie accompagnent sa  
famille dans ces moments de deuil  
et de tristesse.